

Mme Nathalie Garot Présidente
OGEC - APPEL Ecole Sacré-cœur
53230 La Chapelle Craonnaise TEL :
02.43.9S.81.93

Objet : « Notre école est menacée »
P J : Courrier de Mr Bonamy

Mr Le Député Marc BERNIER
12, route de la Bazouges
53480 Vaiges

Monsieur le Député,

Je me permets par la présente de prendre contact avec vous dans l'espoir qu'il vous sera possible de nous apporter votre soutien.

En effet, notre école maternelle est menacée de fermeture : Mme Vivier Laroche (adjointe au directeur diocésain) évoque au téléphone, des raisons nationales (poste supprimé, regroupement économique...), et Monsieur Bonamy (Directeur de l'Enseignement Catholique) des problèmes d'effectif et de coût de bâtiment trop élevé. L'école est actuellement composée d'une seule classe avec 19 enfants !! dont 4 enfants de 2 ans que la direction diocésaine ne comptabilise pas (sauf dans les cas où cela les arrange bien sûr !). 19 enfants de 2 à 6 ans pour une institutrice aidée d'une ASEM, cela me semble plutôt pas mal comme effectif, la relève est assurée puisqu'il y a eu 11 naissances sur la commune en 2006 et 8 en 2007. De plus, la commune se développe, en effet, un troisième lotissement devrait bientôt voir le jour, et la présence d'une école (surtout maternelle) incite plus facilement les jeunes couples à s'installer dans une petite commune.

L'école est le cœur de notre commune et génère énormément de dynamisme, elle emploie une ASEM et 3 assistantes maternelles sont à disposition des familles. C'est un véritable tremplin pour le développement de la commune !

Les manifestations organisées par les parents d'élèves apportent dynamisme et convivialité : tout ce qui fait qu'une commune vit ! elles nous permettent d'acheter du matériel pédagogique, d'organiser un voyage scolaire par an et surtout d'aider l'OGEC à faire face aux frais, car malgré le soutien de la commune, l'APPEL verse chaque année 1500 € à l'OGEC, pour une toute petite école comme la nôtre : c'est énorme !

Les enfants partagent également la galette des rois avec le club des anciens ainsi que les crêpes lors du carnaval de Mardi Gras, ils n'ont pas plus de problèmes de « socialisation et de construction de la personnalité » que les enfants fréquentant les structures plus grandes. Comme le laisse sous-entendre Mr BONAMY dans son courrier, dont je vous transmets d'ailleurs une copie. Il mentionne également un manque de « dynamisme pédagogique » : merci pour le travail de l'institutrice ! ; « les enfants ne sont pas confrontés à la vie de groupe » : parce que 19 enfants : ce n'est pas un groupe, sans doute ? ; « à la concurrence » : l'école (surtout au niveau maternelle) est une compétition ? ? ma fille aînée Julia n'avait qu'une seule camarade en classe de GS, actuellement elles sont toutes les deux en classe de CM2 à l'école Sainte-Marie de Cossé le Vivien et font parties des très bons élèves de leur classe. Les élèves issus de notre école n'ont pas, à ma connaissance, rencontrés de difficultés particulières pour la suite de leur cursus scolaire.

Le problème, c'est le bâtiment, c'est une magnifique mais très vieille bâtisse qui se détériore au fil des années faute d'entretien. Elle a été léguée gracieusement à l'enseignement catholique, malheureusement, une petite école n'a, à priori, pour certaines personnes, pas d'intérêts, alors on ne fait rien ! mais il arrive un moment où ce n'est plus possible et il faut, néanmoins, engager quelques frais : l'électricité n'avait pas été refaite depuis plus de 50 ans et elle n'était plus aux normes, cela a été difficile mais après accord, F AEL a pris en charge la main d'oeuvre et la municipalité a accepté de subventionner les fournitures. Les entourages de portes et fenêtres extérieures « s'éboulaient » là, il était urgent d'agir et s'agissant des murs de l'école c'était du ressort de l'AEL. Et, il risque d'y avoir d'autres frais, alors c'est une raison supplémentaire de fermer l'école, comme ça, ils pourront récupérer le bâtiment, le vendre et financer d'autres établissements : une fois de plus on détruit les petits au profit des grands ! mais les conséquences humaines : rien à faire !!!

Je suis amère, cela fait des années que les parents d'élèves, la commune, et même l'institutrice (en ne demandant pas son changement) se battent pour l'école, en n'en demandant le moins possible à la direction diocésaine, et là, sans même nous laisser le temps de respirer on nous averti le 12 mars 2008 qu'une réunion aura lieu le 27 mars 2008 pour décider de la fermeture de l'école ! c'est avoir bien peu de considération pour nous ! et en plus en pleines élections municipales avec changement de Maire ! c'est à ce demander s'ils ne l'ont pas fait exprès ! (cette idée n'engage que moi, je vous l'accorde! enfin bref !). Monsieur le Député, je sais que vous êtes pour et maintient des écoles dans les communes rurales, aider nous à sauver notre école !

Devant l'urgence de la situation, je me tiens à votre disposition pour une éventuelle rencontre,, avec, pourquoi pas, le nouveau Maire.

Je vous remercie, Monsieur le Député, de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce courrier, dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Député à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Mme Nathalie GAROT
Présidente OGEC